



Ambassade du Royaume de Belgique
à Beyrouth

Nom du demandeur de visa :

Référence de la demande :

INFORMATION

Emploi des langues en matière administrative

Nous traitons votre demande de visa en allemand, en français ou en néerlandais (langues nationales officielles du Royaume de Belgique).

Si vous avez une préférence pour une langue, indiquez-le ici :

- Je souhaite que ma demande soit traitée en français
- Je souhaite que ma demande soit traitée en néerlandais
- Je souhaite que ma demande soit traitée en allemand

Si vous n'avez pas de préférence, indiquez-le ici :

- Je n'ai pas de préférence

Afin de valider votre choix, datez et signez ce document.

Date

Signature